

<b>SERVICE / DIVISION</b>	Service de l'approvisionnement / Achats	<b>No SD</b> SD-2024-1141
<b>OBJET</b>	Recommander au conseil d'adjuger le contrat DOS-2166 pour les travaux d'infrastructures de surface, resurfaçage 2024, groupe 6, autoriser le mandat DOS-507 de surveillance des travaux en ingénierie et autoriser le mandat DOS-332 de laboratoire	
<b>No dossier(s) interne(s) :</b> DOS-2166 <b>No LV :</b> NE S'APPLIQUE PAS <b>DISTRICT(S) :</b> 02-Saint-Vincent-de-Paul 04-Duvernay-Pont-Viau 05-Marigot 06-Concorde-Bois-de-Boulogne		
<b>Actions :</b> ADJUDICATION  <b>Demande d'achat :</b> Oui <b>CT requis :</b> Oui  <u><b>Contrat</b></u> <b>No contrat :</b> DOS-2166 <b>Estimation :</b> 3 658 521,75 \$ <b>Montant :</b> 3 971 310,08 \$ <b>Mode de sollicitation :</b> SP-Soumission publique <b>Type de contrat :</b> Exécution de travaux <b>Durée du contrat :</b> 100 jours <b>Récurrence :</b> Oui <b>Reconduction :</b> 0 <b>Nombre d'addendas :</b> 7 <b>Résultat :</b> Demix Construction, Une Division de Groupe CRH Canada Inc. 3 971 310,08\$ (incluant TPS et TVQ)  <u><b>Unité(s) administrative(s) concernée(s)</b></u> Service de l'ingénierie  <u><b>Financement</b></u> <u><b>No Règlement</b></u> L-13082-F  <u><b>Titre</b></u> Reconstruction et/ou réhabilitation de chaussée		

<b>SERVICE / DIVISION</b>	Service de l'approvisionnement / Achats	<b>No SD</b> SD-2024-1141
<p><b>DÉCISION(S) ANTÉRIEURE(S)</b></p> <p><u>Date</u>            <u>No résolution</u>            <u>Objet</u>  2022-09-13        CM-20220913-839        ADJUDICATION - CONTRAT DOS-332</p> <p><u>Résumé</u>  Sur recommandation du comité exécutif,</p> <p>IL EST PROPOSÉ PAR : Sandra El-Helou  APPUYÉ PAR :            Vasilios Karidogiannis</p> <p>et résolu à l'unanimité:</p> <p>d'adjuger le contrat DOS-332, aux soumissionnaires et aux montants ci-dessous mentionnés, pour des services professionnels de firmes de laboratoire en sol pour la réalisation de contrôle qualité des matériaux pour divers projets municipaux sur l'ensemble du territoire lavallois, pour une période de 3 ans, le tout selon les termes et conditions de leur soumission et des documents d'appel d'offres:</p> <p>Groupe ABS inc.  lot 1  4 311 562,50 \$;</p> <p>Stantec Experts-Conseils ltée  lot 2  3 736 687,50 \$;</p> <p>Les Services EXP inc.  lot 3  3 161 812,50 \$;</p> <p>FNX-Innov inc.  lot 4  2 586 937,50 \$.</p> <p style="text-align: center;">ADOPTÉ</p> <p>(SD-2022-3953)</p> <p><u>Date</u>            <u>No résolution</u>            <u>Objet</u>  2022-08-09        CM-20220809-743        ADJUDICATION - CONTRAT DOS-507</p> <p><u>Résumé</u>  Sur recommandation du comité exécutif,</p> <p>IL EST PROPOSÉ PAR : Jocelyne Frédéric-Gauthier  APPUYÉ PAR :            Seta Topouzian</p> <p>et résolu à l'unanimité:</p> <p>d'adjuger le contrat DOS-507, aux soumissionnaires et aux montants ci-dessous mentionnés, pour un contrat à exécution sur demande de services professionnels d'ingénieurs-conseils pour la réalisation de projets multidisciplinaires d'envergure et de divers projets d'infrastructures municipales, pour une période de 3 ans, le tout selon les termes et conditions de leur soumission et des documents d'appel d'offres:</p> <p>FNX-Innov inc.  bloc A, lot 1  3 449 250 \$;</p> <p>Les Services EXP inc.  bloc A, lot 2  2 299 500 \$;</p> <p>SNC-Lavalin inc.  bloc A, lot 3  1 724 625 \$;</p> <p>Le Groupe Conseil Génipur inc.  bloc B, lot 4  1 149 750 \$;</p> <p>CIMA+ s.e.n.c.  bloc B, lot 5  862 312,50 \$.</p> <p style="text-align: center;">ADOPTÉ</p> <p>(SD-2022-2878)</p>		

<b>SERVICE / DIVISION</b>	Service de l'approvisionnement / Achats	<b>No SD</b> SD-2024-1141														
<p><b>CONTEXTE / JUSTIFICATIONS</b></p> <p>Le présent contrat à pour objet les travaux de resurfaçage de la chaussée (planage et pavage) sur les rues en très mauvais état, mais dont les infrastructures souterraines (égout et aqueduc) n'ont pas atteint leur durée de vie utile. Le pavage est dans un état de dégradation trop avancé pour se limiter à des travaux de réparations ponctuelles.</p> <p>Mode d'adjudication : plus bas soumissionnaire conforme (PBSC)</p> <p><b>ANALYSE DES SOUMISSIONS</b> =====</p> <p>Après 31 jours de publication, 10 compagnies qui ont acheté les documents d'appel d'offres. 7 ont déposé une offre et tous les autres n'ont pas retourné formulaire de non-participation.</p> <table data-bbox="110 620 867 835"> <tr> <td>Demix Construction inc.</td> <td>3 971 310,08 \$ (recommandé)</td> </tr> <tr> <td>Uniroc Construction inc.</td> <td>3 994 341,19 \$</td> </tr> <tr> <td>Pavages Multipro inc.</td> <td>4 094 663,31 \$</td> </tr> <tr> <td>Eurovia Québec Construction inc.</td> <td>4 453 512,07 \$</td> </tr> <tr> <td>Sintra inc.</td> <td>4 478 276,25 \$</td> </tr> <tr> <td>Construction Viatek inc.</td> <td>4 637 355,66 \$</td> </tr> <tr> <td>Les Entrepreneurs Bucaro inc.</td> <td>5 074 939,59 \$</td> </tr> </table> <p>Écart entre l'estimation 3 658 521,75 \$ et le prix soumis par le plus bas soumissionnaire conforme (incluant TPS et TVQ): 312 788,33 \$; 9% défavorable.</p> <p>Écart normal avec réponse du marché.</p> <p>Un montant d'environ 133,80 \$, soit 60 tonnes métriques x 2,23 \$ (taux en vigueur, lequel est susceptible d'être modifié), est prévu pour défrayer les frais imposés par Règlement concernant la traçabilité des sols contaminés excavés suivis par le biais du système gouvernemental de traçabilité Traces Québec.</p> <p>Un montant d'environ 320,10 \$ (susceptible d'être modifié), est prévu pour la redevance imposée par le règlement favorisant le traitement et la valorisation des sols contaminés excavés.</p>			Demix Construction inc.	3 971 310,08 \$ (recommandé)	Uniroc Construction inc.	3 994 341,19 \$	Pavages Multipro inc.	4 094 663,31 \$	Eurovia Québec Construction inc.	4 453 512,07 \$	Sintra inc.	4 478 276,25 \$	Construction Viatek inc.	4 637 355,66 \$	Les Entrepreneurs Bucaro inc.	5 074 939,59 \$
Demix Construction inc.	3 971 310,08 \$ (recommandé)															
Uniroc Construction inc.	3 994 341,19 \$															
Pavages Multipro inc.	4 094 663,31 \$															
Eurovia Québec Construction inc.	4 453 512,07 \$															
Sintra inc.	4 478 276,25 \$															
Construction Viatek inc.	4 637 355,66 \$															
Les Entrepreneurs Bucaro inc.	5 074 939,59 \$															
<p><b>IMPACTS MAJEURS</b></p> <p>NE S'APPLIQUE PAS</p>																
<p><b>ASPECTS FINANCIERS</b></p> <p>Le présent investissement de 3 841 196 \$ (taxes nettes incluses) s'inscrit dans le cadre du programme « Reconstruction et/ou réhabilitation de chaussée » pour lequel un montant de 9 918 000 \$ est prévu en 2024 au PTI. Financement : règlement d'emprunt L-13082-F</p>																
<p><b>CULTURE</b></p> <p>NE S'APPLIQUE PAS</p>																
<p><b>CALENDRIER / ÉTAPES SUBSÉQUENTES</b></p> <p>NE S'APPLIQUE PAS</p>																
<p><b>CADRE NORMATIF</b></p> <p>L'adjudication du contrat respecte le règlement sur la gestion contractuelle ainsi que les règles qui en découlent.</p>																
<p><b>REMARQUE(S)</b></p>																

<b>SERVICE / DIVISION</b>	Service de l'approvisionnement / Achats	<b>No SD</b> SD-2024-1141
<p><b>EN CONSÉQUENCE, IL Y AURAIT LIEU</b></p> <p>de recommander au conseil d'adjuger le contrat DOS-2166, au soumissionnaire et au montant ci-dessous mentionnés, pour les travaux d'infrastructures de surface - resurfaçage 2024 - Groupe 6, pour 100 jours, le tout selon les termes et conditions de sa soumission et des documents d'appel d'offres:</p> <p>Demix Construction, Une Division de Groupe CRH Canada Inc. 3 971 310,08\$ (incluant TPS et TVQ).</p> <p>(CT:1789937)</p> <p>d'autoriser le début des travaux par Demix Construction, Une Division de Groupe CRH Canada Inc. pour le contrat DOS-2166 pour travaux d'infrastructures de surface - resurfaçage 2024 - Groupe 6, et ce, sur réception des garanties exigées par les documents d'appel d'offres;</p> <p>d'autoriser CIMA+ s.e.n.c. à effectuer la surveillance des travaux,</p> <p>de calculer les honoraires conformément aux dispositions du contrat DOS-507 - Bloc B - Lot 1;                  HONORAIRES : 187 995,62 \$ (incluant TPS et TVQ);</p> <p>d'autoriser Stantec Experts-Conseils Ltée à effectuer le contrôle de la mise en place des matériaux ainsi que les essais sur les matériaux au chantier et au laboratoire;</p> <p>de calculer les honoraires conformément aux dispositions du contrat DOS-332 - LOT 2;                  HONORAIRES : 46 806,90 \$ (incluant TPS et TVQ);</p> <p>le tout sous réserve de l'adjudication du contrat DOS-2166 par le conseil municipal.</p> <p>(CT:1789937)</p> <p>d'autoriser le paiement des frais prévus au Règlement concernant la traçabilité des sols contaminés excavés suivis par le biais du système gouvernemental de traçabilité Traces Québec :</p> <p>Ministre des finances : 453,90 \$ (montant estimé)</p> <p>Un montant de 133,80 \$ servira au paiement de l'utilisation de la plateforme Trace Québec et un montant de 320,10 \$ pour la redevance imposée par le règlement favorisant le traitement et la valorisation des sols contaminés excavés.</p> <p>d'autoriser le Service des finances à financer, à même les fonds disponibles au règlement L-13082-F, un montant de 4 264 000 \$, taxes nettes incluses, sur un terme de 10 ans.</p> <p>(CT:1789937)</p>		
<b>CERTIFICATION</b>		
Numérotation des finances : 1789937    Coût estimé affectant l'année en cours : <b>3 841 195,33 \$</b> CM requis :Oui		
<b>Annotation(s)</b>		
La recommandation sur le financement de 4 264 000 \$ ne nécessite pas l'approbation du conseil municipal.		
<b>Je certifie qu'il y a des crédits disponibles pour effectuer la dépense ci-haut décrite se rapportant à l'année en cours.</b>		
<p style="text-align: center;">                 ZIZZI, ANGELA (53268)                  _____                  Trésorier adjoint             </p>	<p style="text-align: center;">                 2024-03-22                  _____                  AN - MS - JR             </p>	